

**AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE
DE L'ENFANT ET DU JEUNE DANS
L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI**

**LE RÔLE DE LA PSYCHOLOGIE
DANS LES ÉCOLES CANADIENNES**

**L'APPORT DU
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**

Copyright © 2002

Canadian Psychological Association
Société canadienne de psychologie
151 Slater St., Suite 205
Ottawa, Ontario
K1P 5H3

Tel: (613) 237-2144
1-888-472-0657
Fax: (613) 237-1674
E-mail: cpa@cpa.ca
Web site: <http://www.cpa.ca>

Titre: **AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'ENFANT ET DU JEUNE DANS L'ÉCOLE
D'AUJOURD'HUI LE RÔLE DE LA PSYCHOLOGIE DANS LES ÉCOLES CANADIENNES
L'APPORT DU PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**

ISBN #: 1896538819

Le présent document a été préparé pour la Société canadienne de psychologie par Frederick French et Juanita Mureika de la Section Psychologues en éducation.

AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'ENFANT ET DU JEUNE DANS L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI

LE RÔLE DE LA PSYCHOLOGIE DANS LES ÉCOLES CANADIENNES

L'APPORT DU PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

LE RÔLE UNIQUE DU PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Les psychologues scolaires sont des professionnels autorisés possédant une expertise unique en ce qui concerne l'apprentissage de l'étudiant et les difficultés d'apprentissage, le développement de l'enfant, les problèmes de comportement, les programmes d'études et la culture scolaire. Le psychologue scolaire se penche sur de nombreux aspects de la vie de l'enfant et du jeune au Canada. Ces professionnels travaillent en étroite collaboration avec les enseignants, les administrateurs scolaires, les parents et les étudiants en vue d'améliorer le rendement de l'étudiant à l'école, à la maison et dans la collectivité.

Les psychologues scolaires apportent leur formation et leur savoir-faire professionnel unique au système d'éducation afin d'assurer la prestation de services psychopédagogique et cliniques aux étudiants et à leur famille. Ils travaillent aussi en étroite collaboration avec le personnel de l'école et les arrondissements scolaires afin de diagnostiquer les problèmes, mettre en œuvre et évaluer des programmes et des interventions efficaces, tout en offrant des services de consultation dans le cadre du système plus général.

Autre aspect important de leur rôle, ces psychologues aident à identifier les étudiants qui éprouvent de graves problèmes de santé mentale ou des problèmes psychologiques liés à la maladie chronique, à l'incapacité physique, à la violence au foyer, au divorce des parents, etc. Le psychologue peut aider à l'identification précoce, il peut fournir des services directement à l'élève, il peut apporter son appui à l'enseignant et à l'administration scolaire, il peut aider les parents et (ou) les mettre en rapport avec des organismes ou des professionnels de l'extérieur.

En plus de la prestation de services directs axés sur l'étudiants, les psychologues scolaires s'avèrent une excellente ressource pour l'école, les enseignants et les parents en ce qu'ils peuvent fournir de la formation en exercice sur une panoplie de problèmes et de questions scolaires comme la dynamique en salle de classe, la coopération parent-famille, le développement et l'apprentissage de l'élève, l'administration de tests (de psychologie, de connaissances, de rendement, de la province), la gestion du comportement et les compétences parentales. Dans le même ordre d'idée, les psychologues aident les enseignants à travailler avec des groupes d'élèves en fonction de l'apprentissage personnel et social comme la résolution de conflits, la

sensibilisation à l'intimidation et à la prévention du phénomène, les stratégies d'apprentissage et la gestion du stress. Aussi, ils conseillent et appuient les enseignants dans la mise en œuvre et la prestation de programmes à l'intention d'élèves à caractère exceptionnel comme les besoins d'apprentissage spéciaux sur le plan du comportement ou la douance.

Le psychologue scolaire fait partie intégrante de l'équipe des services aux élèves de l'arrondissement scolaire ainsi que de l'ensemble de l'organisation de l'arrondissement scolaire. Il constitue une ressource dans la mesure où il est engagé dans la planification, la mise en œuvre, la prestation et l'évaluation des programmes de prévention et d'intervention du spectre complet de problèmes d'apprentissage, de comportement et de santé mentale qu'on rencontre dans l'école, y compris la planification de la prévention de la violence et de l'intervention en cas de crise. Le psychologue scolaire joue un rôle consultatif en coopération auprès du personnel au niveau de l'arrondissement et des divers intervenants communautaires comme les professionnels de la santé, les organismes du gouvernement et de services, les groupes professionnels et de soutien en vue d'aider à la conception et à la prestation de programmes significatifs à l'intention de l'individu et de l'ensemble de la population estudiantine.

Le psychologue scolaire s'efforce constamment de maintenir l'équilibre entre les nombreux secteurs d'activités comme les programmes de prévention primaires, les interventions systématiques, l'individu et la famille et (ou) les consultations dans le système, la postvention (par ex. après des événements traumatiques), et le traitement de problèmes d'apprentissage, de santé et de développement chroniques et souvent graves. L'ampleur de la pratique fait appel à la diversité de compétences et de stratégies que ce professionnel possède et offre au système d'éducation.

Le psychologue scolaire :

- Préconise énergiquement l'identification et l'intervention précoces afin d'améliorer l'apprentissage, réduire les souffrances inutiles et minimiser les conséquences à long terme des problèmes d'apprentissage et de comportement.
- Consulte en collaboration pour trouver un mode de résolution de problèmes avec les enseignants, les parents, les administrateurs scolaires et d'autres personnes qui participent à la vie de l'élève en vue de formuler des recommandations et des plans réalisables et appropriés.
- Apporte une approche psychologique à l'analyse des problèmes et du comportement de l'élève qui a des fondements scientifiques et qui est pertinente aux situations marquant la salle de classe et l'élève au quotidien.
- Effectue des évaluations psychologiques afin de diagnostiquer les styles cognitifs et d'apprentissage des élèves, les problèmes de comportement et les problèmes psychologiques ou de santé mentale en vue d'aider à la planification de la formation scolaire.
- Appuie les élèves, les parents, les enseignants et le personnel d'administration scolaire dans la mise en œuvre de plans pédagogiques ou comportementaux.
- Maintient des rapports professionnels efficaces avec les professionnels et les organismes dans la collectivité afin de veiller à une prestation de services opportune, efficace et exhaustive aux élèves et à leur famille.
- Se tient régulièrement et directement en communication avec les élèves, les enseignants, les parents et la collectivité.
- Comprend les politiques d'enseignement et le milieu scolaire et se sert de cette compréh-

sion pour faire des interventions et des recommandations qui sont à la fois pertinentes et utiles à l'élève et à l'école.

- Agit à titre de ressource psychologique pour tout le milieu de l'enseignement en apportant un soutien direct au personnel, en les tenant au courant des meilleures pratiques et des recherches actuelles sur les questions de psychologie et de développement et en ajoutant une dimension psychologique aux décisions relatives au développement curriculaire et à la planification du programme.

LA PSYCHOLOGIE PEUT VOUS AIDER À L'ÉCOLE!

L'utilisation appropriée des services de psychologie en milieu scolaire améliore l'apprentissage, réduit la détresse et diminue le coût d'ensemble des interventions auprès des enfants et des jeunes. Par exemple, les services psychologiques se trouvent au cœur de :

- L'identification et la correction précoces des problèmes d'apprentissage, de comportement et de psychologie des élèves de manière à éviter des conséquences plus graves à long terme (par ex. un ralentissement de la progression scolaire, des problèmes de comportement, des interventions disciplinaires, le décrochage scolaire).
- La prestation à l'école de services efficaces et opportuns qui peuvent réduire le fardeau sur le système d'éducation et les coûts, ainsi que les coûts dans d'autres secteurs comme celui de la santé, de bien-être social et du droit pénal.
- L'appui accordé aux enseignants, aux administrateurs scolaires et aux parents pour les aider à améliorer le milieu social et d'apprentissage dans la salle de classe et l'école.
- L'appui accordé à l'élaboration et à l'évaluation des programmes.
- L'identification des aspects de santé mentale et psychologiques des problèmes de santé de manière à pouvoir les régler rapidement ou référer les personnes aux professionnels appropriés. Les psychologues constituent un lien précieux entre ces professionnels, l'élève et l'école.
- La prestation de service de consultation au personnel de l'école et de l'arrondissement scolaire concernant des problèmes psychologiques ou de santé mentale (par ex. stress, épuisement professionnel, anxiété, dépression) et l'aiguillage vers des services appropriés offerts dans la collectivité.

OBSTACLES ACTUELS :

Le psychologue scolaire est mis au défi dans ses tentatives de fournir les services recommandés par les meilleures pratiques dans les écoles à cause de facteurs comme ce qui suit :

- Une confiance excessive des écoles en un modèle désuet de psychologie scolaire (référer, tester, placer) qui remonte aux années 1970 et qui impose de lourdes exigences en temps du psychologue pour un petit nombre d'élèves et laisse pour compte les besoins de nombreux élèves.

- Un problème de recrutement et de conservation de psychologues scolaires à cause de problèmes, décrits précédemment, de satisfaction professionnelle liés à la confiance excessive des écoles en un modèle désuet de psychologie scolaire. La recherche suggère que le psychologue scolaire veut travailler de beaucoup plus près avec les étudiants, les enseignants et les familles. Par exemple, les psychologues qui connaissent des expériences professionnelles plus vastes et variées montrent des niveaux de satisfaction professionnelle beaucoup plus élevés que ceux dont le rôle est relégué à celui de testing.
- Une visibilité limitée et une isolation professionnelle dans les écoles à cause du faible nombre de psychologues dans plusieurs arrondissements scolaires.
- Les psychologues scolaires souvent ne sont pas appelés à participer aux réunions du personnel d'arrondissement scolaire et de planification des procédés ce qui a pour conséquence que leur apport unique au système n'est pas réalisé.
- Fréquemment le défaut d'appréciation de l'apport important du psychologue scolaire est à l'origine du nombre limité d'embauches et (ou) de mises à pied fréquentes lorsque les psychologues ne font pas partie de l'effectif d'enseignement de l'arrondissement scolaire.

SOLUTIONS :

- En épousant une perspective plus large de l'apport du psychologue scolaire, le psychologue augmentera sa valeur dans l'école.
- Un rôle professionnel plus vaste accroîtra la satisfaction professionnelle et aidera à corriger le problème de recrutement et de conservation.
- Un accès opportun aux services psychologiques accroît la qualité de la formation scolaire.
- Un accès opportun aux services psychologiques est lié de façon non négligeable au ratio psychologue-étudiants et aux attentes professionnelles du psychologue.
- Un accès opportun aux services psychologiques doit être assuré à toute la jeunesse canadienne, peu importe le revenu familial. Les Canadiens à l'aise jouissent d'un accès plus grand aux services tandis que ceux qui sont moins à l'aise financièrement n'ont que peu ou pas accès aux services. Ce problème grave doit être corrigé par une mesure gouvernementale.
- L'identification et l'intervention précoces sont essentielles pour limiter les difficultés et optimiser le potentiel des élèves et du milieu de l'enseignement.